

Des bonnes récoltes, mon vieux!... Du succès dans tes études!... Du mariage dans l'année!... Les souhaits prennent les formes les plus diverses... Chacun y va de son compliment, selon les personnes selon les faits... Les anciens disaient: "Et le passé à la fin de vos jours!"... Ce n'est pas si mal!

56ème ANNEE, No 31

JOLIETTE, JEUDI, LE 4 JANVIER 1940

LE NUMERO : 3 SOUS

Souhaits de S. Ex. Mgr J.-A. Papineau

Le Jour de l'An au matin, aux messes de 7.30 heures, 8.30 heures et 10 heures, Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette a présenté ses vœux aux fidèles de la cathédrale... Mes bien chers frères, Voici de retour l'époque où les hommes s'échangent des vœux et des souhaits de bonheur... Mes frères, une réflexion tout d'abord au matin de cette nouvelle année: Est-ce que le temps passe vite! Oh! lui que nous devons regretter! non, mais les jours vifs, inutiles, perdus pour le ciel...

Le premier nouveau-né de 1940

A l'heure fatidique où la loi fermait les magasins de Jouets, nous avons eu un joli garçon à M. et Mme Donat St-Amour, 81 rue Baby... Ce nouveau joliettain est né le 31 décembre 1939, à 11 heures 15 minutes de la nuit... La joie des parents serait parfaite, si le père pouvait trouver le travail qu'il désire, et la maman, tout ce qu'il faut pour habiller convenablement le pauvre petit...

BILLET DU JEUDI Une belle initiative à prendre

L'année qui vient de se terminer a apporté à Joliette plusieurs événements intéressants... La Société des Concerts a continué sa carrière. Le nom de Joliette a brillé en tout premier plan dans le domaine des sports... Ce serait en principe une immense organisation englobant toutes les associations existant à Joliette, où elles s'occupent de chant, de sport, de loisirs d'arts, etc...

Réception au Jour de l'An à l'hôtel de ville

Le Maire J.-B. Fontaine a l'honneur de présenter leurs hommages à Son Excellence Mgr l'évêque de Joliette, à l'évêché, aux prêtres de la cathédrale ainsi qu'au supérieur du Séminaire de Joliette... Les citoyens s'étaient tout d'abord rendus à l'hôtel de ville pour assister à la réception... Le Maire J.-B. Fontaine a l'honneur de présenter leurs hommages à Son Excellence Mgr l'évêque de Joliette, à l'évêché, aux prêtres de la cathédrale...

Bulletins de la Guerre

JEUDI ET VENDREDI, 28 ET 29 DECEMBRE... Offensive russe concertée au sud: Un renfort de 100.000 hommes est envoyé en Carélie... Les Russes essaient de briser la ligne Mannerheim... Le Hollandais indique que sa ferme détermination de résister à l'invasion allemande... Les skieurs finlandais ont isolé dix mille soldats russes de leurs bases près du secteur central de Salla...

Janvier... mois des projets

Les arbres de Noël sont éteints. Les bises du pôle balayent ce qui reste de l'an passé... Mais les projets des jeunes sont plus variés et les plus beaux... A tous enfin, je souhaite encore la santé, la prospérité, le bonheur; à tous, je souhaite les joies du cœur, les joies de l'esprit, les joies de l'action, les joies de l'âme... Je prie pour que l'année 1940 soit une année de prospérité, de bonheur, de joie, de paix, de fraternité, de charité, de bien-être, de progrès, de gloire, de succès, de triomphe, de victoire, de conquête, de grandeur, de puissance, de majesté, de splendeur, de magnificence, de gloire, de succès, de triomphe, de victoire, de conquête, de grandeur, de puissance, de majesté, de splendeur, de magnificence...

LA GUIGNOLEE

Dimanche, le 31 décembre est lieu, comme nous l'avons annoncé, la guignolee dite de "la Guignolee", organisée par les membres et les amis de la St-Vincent de Paul... C'est un simple projet, mais qui s'il était étudié et considéré raisonnablement, ne pourrait que bénéficier à toute la population... L'Association des vétérans de la grande guerre, section Joliette, tiendra une assemblée le mercredi 10 janvier prochain...

CHEZ NOS VETERANS

L'Association des vétérans de la grande guerre, section Joliette, tiendra une assemblée le mercredi 10 janvier prochain... Cette réunion se tiendra à l'arsenal de Joliette et tous les vétérans sans exception sont priés d'y assister... L'Association des vétérans de la grande guerre, section Joliette, tiendra une assemblée le mercredi 10 janvier prochain...

LA ICE REVUE 1940

C'est avec hâte que le public attend le spectacle féérique de ce soir... Les billets réservés sont enlevés d'une manière tout à fait surprenante... Les Rythm Girls allient à un ensemble parfait une beauté remarquable et une souplesse déconcertante... Le spectacle sera donné par l'orchestre de Ray Irwin en vedette, les Diversités Sportives Eng. et les organisateurs de l'arena auront tout fait pour éblouir la population de Joliette dans un spectacle dont on parlera longtemps...

SAMEDI ET DIMANCHE, 30 ET 31 DECEMBRE

Les Russes essaient de briser la ligne Mannerheim... Les skieurs finlandais ont isolé dix mille soldats russes de leurs bases près du secteur central de Salla... Les Russes essaient de briser la ligne Mannerheim... Les skieurs finlandais ont isolé dix mille soldats russes de leurs bases près du secteur central de Salla...

LE JOLIETTE A ST-JEROME

Une grosse partie à l'affiche... Les amateurs de beau hockey se sont réunis à St-Jérôme pour une partie de hockey... Les joueurs de Joliette sont en grande forme... Les amateurs de beau hockey se sont réunis à St-Jérôme pour une partie de hockey... Les joueurs de Joliette sont en grande forme...

Mariage Goulet-Payette

Hier matin en sa chapelle privée, Son Exc. Mgr Papineau a béni l'union de Madeleine Françoise Goulet, fille de M. et Mme J.-Alphonse Goulet, de Joliette à M. Omer Payette, chef du département des presses à L'Étoile du Nord... Le mariage a eu lieu à 11 heures 15 minutes de la nuit...

Commencement d'incendie

Nos pompiers, sous la direction du chef Lapierre ont répondu mardi matin, le 3 janvier, à la première alarme de l'année 1940 en allant maîtriser en peu de temps un commencement d'incendie qui venait de déclarer à l'arrière du Garage Beaulieu, rue St-Charles Borromée... Les dommages sont minimes...

CHEZ LES DAMISTES

Giroux accepte le défi de S. Perreault... Le Magasin "Lanoie" offre une coupe au vainqueur de la classe "A"... Les amateurs de jeu de pions se réunissent pour une partie de pions...

MERCREDI, 3 JANVIER

La Russie prépare des purges sanglantes dans l'armée... Les Russes essaient de briser la ligne Mannerheim... Les skieurs finlandais ont isolé dix mille soldats russes de leurs bases près du secteur central de Salla...

A l'arena, l'après-midi des Rois

Une grande partie d'exhibition sera jouée à l'arena, samedi après-midi à 2.45 heures... Les deux clubs en présence seront le "St-Jean-Baptiste" qui vient de triompher du St-Jérôme, et notre équipe "Joliette"...

Ancien joliettain qui fait sa marque

Un journal américain, "The Detroit News", de Detroit, Michigan, rapportait ces jours derniers un fait qui démontre bien que les gens de chez nous en valent bien d'autres lorsqu'ils sont entraînés, spécialisés... Le journal américain, "The Detroit News", de Detroit, Michigan, rapportait ces jours derniers un fait qui démontre bien que les gens de chez nous en valent bien d'autres lorsqu'ils sont entraînés, spécialisés...

Pas de Conseil

L'Assemblée du Conseil municipal qui devait avoir lieu mardi soir dernier, a été remise, faute de quorum... L'Assemblée du Conseil municipal qui devait avoir lieu mardi soir dernier, a été remise, faute de quorum...

Prochain mariage

Samedi, le 30 janvier, à 10 heures de l'avant-midi, à l'église St-Pierre de Joliette, M. Gabriel L. Lasalle, aumônier de la J.O.C., béni le mariage de Mlle Gabrielle Ricard, fille de M. et Mme Mathias Ricard, de la paroisse St-Pierre, avec M. Robert Morissette, de la paroisse de la cathédrale... Les Jolietains sont cordialement invités au mariage...

Funérailles de M. Ed. Aumont

Les funérailles de M. Edmond Aumont, époux de feu Marie-Louise Lapierre, décédé le 26 décembre, ont eu lieu à la cathédrale, jeudi dernier, le 28 décembre 1939, à 10 heures 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis... Les funérailles de M. Edmond Aumont, époux de feu Marie-Louise Lapierre, décédé le 26 décembre, ont eu lieu à la cathédrale, jeudi dernier, le 28 décembre 1939, à 10 heures 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis...

CHEZ NOS CHEVALIERS

Tous les membres sont priés d'être présents à la prochaine assemblée mensuelle qui se tiendra dans nos salles mardi prochain, le 9 janvier... A l'ordre du jour: Questions importantes; Vœux de marque; Agréables surprises... Tous les membres sont priés d'être présents à la prochaine assemblée mensuelle qui se tiendra dans nos salles mardi prochain, le 9 janvier...

Autre incendie à Saint-Félix

Un autre incendie, le deuxième en moins de deux semaines, a détruit complètement l'immeuble appartenant à M. Xavier Brault, sis au coin du chemin venant de Joliette, à l'entrée du village de St-Félix de Valois... Cet immeuble était occupé par le restaurant de M. J.-Paul Guérard qui avait aussi son logement privé à l'étage supérieur... L'incendie s'est déclaré vers sept heures le soir du Jour de l'An, et tout a été réduit en cendres... Les dommages s'élevaient à près de \$5,000, mais le ménage et la marchandise étaient assurés...

Les ventes de la Cie Goodyear progressent

Les revenus nets suffisent amplement pour payer les dividendes... Dans une lettre adressée aux actionnaires à l'occasion de l'envoi du quatrième dividende trimestriel, le président A.-G. Partridge déclare: "Il me fait plaisir de vous avouer que la 39e année de notre compagnie s'est continuée sur une base de profits avec une augmentation dans les ventes sur l'année précédente et des profits suffisants pour permettre à tous les dividendes..."

Funérailles de M. Ed. Aumont

Les funérailles de M. Edmond Aumont, époux de feu Marie-Louise Lapierre, décédé le 26 décembre, ont eu lieu à la cathédrale, jeudi dernier, le 28 décembre 1939, à 10 heures 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis... Les funérailles de M. Edmond Aumont, époux de feu Marie-Louise Lapierre, décédé le 26 décembre, ont eu lieu à la cathédrale, jeudi dernier, le 28 décembre 1939, à 10 heures 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis...

Funérailles de M. Ed. Aumont

Les funérailles de M. Edmond Aumont, époux de feu Marie-Louise Lapierre, décédé le 26 décembre, ont eu lieu à la cathédrale, jeudi dernier, le 28 décembre 1939, à 10 heures 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis... Les funérailles de M. Edmond Aumont, époux de feu Marie-Louise Lapierre, décédé le 26 décembre, ont eu lieu à la cathédrale, jeudi dernier, le 28 décembre 1939, à 10 heures 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis...

UN CADEAU DU DESTIN

par Alexandre Hepp

—Tenez, tout cela c'est pour vous, mes mignons; amusez-vous, soyez bien sages!

Elle étala, sans s'attarder plus qu'il ne fallait, en résistant à leurs ébats de surprise, ce qu'elle avait amassé de cadeaux, et, sur de rapides baisers, s'en alla rejoindre le père à son chevet.

Oh! dans la salle à manger, derrière elle, quelle fièvre! La griserie des choses qu'on déficelle, découvre, touche et saisit pour la première fois; et à chaque prise de possession, le lot de chacun étant bien défini, c'étaient des ravissements qui s'achevaient en longs gazouillis; puis enfin des cris, des battements de mains, des trépiglements, et la toupie hollandaise qui grinçait sur le parquet, et le lit de la poupée qu'on traînait, et le général auquel on adressait de grands discours, et la mercerie avec laquelle on jouait à la marchand!

Comme d'un coup, de ces petits fronts, tout nuage s'était envolé! Maintenant, Jean et Jeanne étaient dans le paradis des enfants; ils ne connaissaient plus d'autre réalité, et merveilleusement, ils ne savaient plus rien de ce qui les avait fait pleurer...

Jouets s'étagent ou gisent sur son lit, aux couvertures défaits, et il a touché à chacun d'eux, du plus petit il a pris et donné du plaisir; il se sent, comme par miracle, à ce contact, redevenir jeune, — et tout d'un coup sa main droite se crispe, son front vasculaire se crispe, son front vasculaire se crispe abominable le déchire, et, brutalement tué par l'effort, il retombe.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

—C'est vous? dit la mère en entr'ouvrant la porte; n'entrez pas, allez-vous en!

—Mais nous voulons voir papa, murmura Jeanne; nous voulons qu'il admire nos jouets!

—Oui, fit le petit Jean, comment saurait-il qu'il m'a donné de si belles choses!

—Non, non, votre père ne peut vous embrasser maintenant, ni s'occuper de tout cela, partez, partez vite, partez... mes parvins petits!

Et alors, du fond de la chambre, une voix faible, qui semblait d'un lointain effroyable, s'éleva:

—Julie, qu'y a-t-il donc?... mais si... mais si... qu'ils viennent!

Et, avec un sanglot, la mère fit pénétrer les enfants radieux.

A présent, ils sont près du lit, debout, et Duriau s'est soulevé sur ses oreillers. Il a voulu les embrasser, mais, tout d'un coup, en apercevant son image dans une glace, il s'est fait peur, avec sa barbe poussée sur sa maigreur, avec son cou allongé, avec ses yeux qui flambaient, et par un sentiment étrange, indicible, d'une rare profondeur d'âme, il n'a plus voulu.

—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

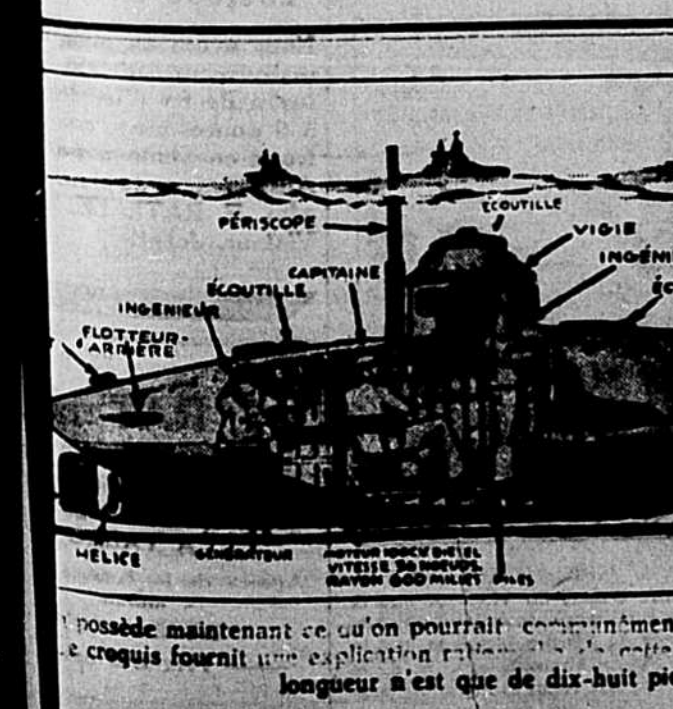
—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.



—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

Savez-vous que

JEAN TELLIER

a maintenant son bureau à

11 Notre-Dame, Joliette?

Tél. 390

VII et son temps: "Dans l'après-midi du 6 mai 1910, un des chevaux du Roi, "Witch of the air", devait courir. Les spectateurs se demandaient si l'écurie royale se déclarerait pas forfait pour ce cheval, mais les ordres arrivèrent de Buckingham Palace: la jument devait courir. Elle gagna et la nouvelle fut aussitôt télégraphiée au Palais. Le prince de Galles félicita son père qui murmura: "Oui... on me l'a dit... Je suis bien content". Peu après, il entra dans le comat. On le déshabilla et on l'étendit sur son lit. On n'entendit plus que quelques mots: "Je ne céderai pas..." et il expira...

Hon. Henri Groulx, Ministre Jean Bruchesi, Sous-Ministre

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

ECOLE TECHNIQUE

200, rue Sherbrooke ouest, Montréal

Cours d'Automobile

Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Venez voir ou écrivez. Demandez prospectus no 5F.

Le prochain cours commencera le 22 janvier 1940

DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

M. Roy D. Kerby, gérant général des ventes, division Pontiac-McLaughlin-Buick-GMC, vient d'annoncer aujourd'hui certains changements importants parmi les directeurs du personnel des ventes dans la zone de Montréal, General Motors Products of Canada. Ces changements prennent effet au 1er janvier 1940.

M. I. Guy Durocher est nommé gérant de la zone de l'est, division des ventes Pontiac-McLaughlin-Buick-GMC. M. Frank Peppiatt devient assistant-gérant de la zone dans la même division. Enfin, M. R.-K. Smith, auparavant gérant des ventes de la cité de Montréal, division Pontiac-McLaughlin-Buick-GMC, assume les mêmes responsabilités dans la division Chevrolet-Oldsmobile.

En même temps que ces changements, on annonce aussi la nomination de M. William L. Grant comme gérant de la promotion des ventes, division Pontiac-McLaughlin-Buick-GMC, pour tout le Canada, avec quartiers-généraux à Ottawa.

M. Grant antérieurement assistant-gérant de la promotion des ventes, succède à M. J.-B. Sangster, qui devient gérant de la succursale au détail de Windsor.

M. Durocher, natif de Montréal, fait partie du personnel de General Motors depuis le mois de juin 1928, alors qu'il entra au bureau de la General Motors Acceptance Corporation, à Montréal; M. Durocher était devenu assistant-gérant de la succursale, quand au mois de novembre 1937 il fut nommé gérant de district dans la zone de Montréal position qu'il occupait encore lors de cette nouvelle nomination.

M. Peppiatt, né à Toronto, est un membre du personnel General Motors depuis le mois de juin 1929 et il a occupé plusieurs postes dans les départements de vente et de service. De juin 1932 à mai 1938, il était gérant des ventes en groupe dans la zone de Toronto; il fut ensuite nommé gérant de la vente au détail de la zone de Montréal, division Chevrolet-Oldsmobile, position qu'il laisse maintenant pour accepter sa nouvelle nomination.

Tél. 741

— CONSULTEZ UN EXPERT —

HOPITAL DE RADIO

ENRG.

J.-M. DALCOURT, prop.

Expert en réparations de radios

71, ST-CHARLES BORROMÉE, JOLIETTE

COUTUMES DES PEUPLES

AU TEMPS DES FÊTES

La date du jour de l'an ne tombe pas nécessairement le 1er janvier. En France, au moyen âge, l'année commençait à Pâques. En Russie, elle commence le 1er janvier; chez les Mahométans, la nouvelle année n'a pas de date fixe; en Chine, elle s'ouvre le 1er février; chez les Israélites, le 1er septembre.

Nous allons faire une petite tournée dans l'histoire, si vous le voulez bien. L'année égyptienne commençait avec la crue du Nil, le grand fleuve de l'Égypte; la crue du Nil signifiait le renouveau, l'ouverture de la saison meilleure, avec laquelle allaient germer, sur le précieux limon déposé par le Nil, les futures moissons. On s'offrait mutuellement des figues et du miel.

Le premier jour du septième mois de l'année religieuse fut choisi par le peuple juif pour être son premier de l'an. Ce septième mois correspondait à notre mois de juillet. Le peuple était le premier jour de l'année d'une façon à la fois religieuse et mondaine. Des festins réunissaient les parents et les amis. On s'offre des cadeaux, et on en fait aux enfants et aux serviteurs.

Dans l'antique Grèce, le jour de l'an était le premier jour du mois "Hécatombeon", qui correspond à notre mois de juillet. De grands sacrifices étaient offerts aux dieux; les riches dressaient des tables en face de leurs maisons en faveur des pauvres qui venaient manger.

Chez les Romains, l'année commençait au printemps. Ce premier mois se nommait "Januarius". A l'aube, au premier matin de l'année, on enfilait chaque porte, on l'orne de fleurs et de fruits. On s'offre des étrennes qui consistent en branches d'olivier. C'est la première fois qu'apparaît dans l'histoire le mot "étrennes". Plus tard, les étrennes consistèrent en figues, dattes, miel, médaillons de terre cuite, médailles d'argent, monnaie. Les Romains ont également inventé la tradition à domicile, au jour de l'an, et l'initiative de s'offrir des souhaits.

Dans la Gaule, l'année commence au solstice d'hiver. On célébrait solennellement la fête du gui. La foule criait avec enthousiasme: Au gui de l'an nouveau! Et tous se rendaient, accompagnés des prêtres, dans les bois pour y cueillir le gui, qui portait bonheur à ceux qui en décoraient leurs maisons.

Plus tard, l'Église fixa le début de l'année au 25 décembre. Au Moyen Âge, Noël fut la date officielle du commencement de l'année. Les rois faisaient alors organiser de grands tournois. Au peuple, on faisait des largesses qu'il accueillait par les mots joyeux: Noël! Noël!

Notons que Pâques fut le véritable jour de l'an jusqu'au milieu du seizième siècle; on considérait d'ailleurs Pâques comme le commencement de l'année civile.

Dès le quinzième siècle, le 1er janvier fut adopté comme le jour de l'an, et considéré dès lors comme un jour de souhaits et d'étrennes. Et la tradition n'a rien changé depuis.

En Chine, le jour de l'an commence en février. C'est un événement de la plus haute importance. Toutes les maisons sont repeintes et améliorées. On paie toutes ses dettes, et il y a une suspension de tous les actes officiels.

Dans notre pays, en Amérique, comme en Europe et dans la plupart des nations du vieux continent, le premier de l'an donne lieu à de grandes réjouissances familiales.

Dans notre province, où sont demeurées bien vives les vieilles traditions ancestrales, le jour de l'an est le motif de grands festins de famille, qui réunissent les parents, à l'issue desquels on s'amuse dans une franche atmosphère de gaieté et de joie. Jour de l'an! Jour d'espoirs, d'illusions, d'ambitions qui se retrempe et de véritables joies familiales...

YVONNIC

fois religieuse et mondaine. Des festins réunissaient les parents et les amis. On s'offre des cadeaux, et on en fait aux enfants et aux serviteurs.

Dans l'antique Grèce, le jour de l'an était le premier jour du mois "Hécatombeon", qui correspond à notre mois de juillet. De grands sacrifices étaient offerts aux dieux; les riches dressaient des tables en face de leurs maisons en faveur des pauvres qui venaient manger.

Chez les Romains, l'année commençait au printemps. Ce premier mois se nommait "Januarius". A l'aube, au premier matin de l'année, on enfilait chaque porte, on l'orne de fleurs et de fruits. On s'offre des étrennes qui consistent en branches d'olivier. C'est la première fois qu'apparaît dans l'histoire le mot "étrennes". Plus tard, les étrennes consistèrent en figues, dattes, miel, médaillons de terre cuite, médailles d'argent, monnaie. Les Romains ont également inventé la tradition à domicile, au jour de l'an, et l'initiative de s'offrir des souhaits.

Dans la Gaule, l'année commence au solstice d'hiver. On célébrait solennellement la fête du gui. La foule criait avec enthousiasme: Au gui de l'an nouveau! Et tous se rendaient, accompagnés des prêtres, dans les bois pour y cueillir le gui, qui portait bonheur à ceux qui en décoraient leurs maisons.

Plus tard, l'Église fixa le début de l'année au 25 décembre. Au Moyen Âge, Noël fut la date officielle du commencement de l'année. Les rois faisaient alors organiser de grands tournois. Au peuple, on faisait des largesses qu'il accueillait par les mots joyeux: Noël! Noël!

Notons que Pâques fut le véritable jour de l'an jusqu'au milieu du seizième siècle; on considérait d'ailleurs Pâques comme le commencement de l'année civile.

Dès le quinzième siècle, le 1er janvier fut adopté comme le jour de l'an, et considéré dès lors comme un jour de souhaits et d'étrennes. Et la tradition n'a rien changé depuis.

En Chine, le jour de l'an commence en février. C'est un événement de la plus haute importance. Toutes les maisons sont repeintes et améliorées. On paie toutes ses dettes, et il y a une suspension de tous les actes officiels.

Dans notre pays, en Amérique, comme en Europe et dans la plupart des nations du vieux continent, le premier de l'an donne lieu à de grandes réjouissances familiales.

Dans notre province, où sont demeurées bien vives les vieilles traditions ancestrales, le jour de l'an est le motif de grands festins de famille, qui réunissent les parents, à l'issue desquels on s'amuse dans une franche atmosphère de gaieté et de joie. Jour de l'an! Jour d'espoirs, d'illusions, d'ambitions qui se retrempe et de véritables joies familiales...

YVONNIC

—C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

XXX

C'est ainsi que le père Duriau n'a pas vu l'année nouvelle.

Mais comme il avait expiré, tout le monde constata sur les lèvres blêmes un sourire inattendu. Oui, cet homme qui avait tant souffert, et si durement été sauté, à l'encontre de toute imagination, souriait, — les Jouets qui l'avaient fait sourire enfant le faisaient sourire encore dans la mort; ce qui avait égayé pour lui le seuil de la vie venait de lui adoucir la sortie.

L'extermination des poux et des mites

DANS LES BASSES-COURS

Il y a des poux et des mites en plus ou moins grands nombres dans la plupart des basses-cours, et comme ces parasites affectent directement la vigueur et l'état général des volailles, la ponte est souvent sérieusement réduite. Les oiseaux fortement infestés de poux ou de mites maigrissent, s'anémient et peuvent même mourir, soit par conséquence directe de l'infestation ou parce que leur état d'affaiblissement les rend plus sujets aux maladies.

Il y a plusieurs espèces de poux; toutes vivent et se multiplient sur les volailles dont elles se nourrissent et y passent toute leur vie, dit M. W.-W. Cram, aide à la Division de l'aviiculture de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. C'est en vain que les poules et les poulets prennent des bains de poussière; il leur est impossible de se débarrasser entièrement de ces parasites.

Il y a toutes sortes de poudres, d'onguents et de bains qui détruisent les poux, mais toutes ces préparations exigent une manipulation des volailles une par une, ce qui prend beaucoup de temps et de travail, surtout dans les grandes basses-cours.

On se sert beaucoup depuis quelque temps de sulfate de nicotine (généralement vendu sous

PERCEPTEUR DU REVENU

EMETTEUR DE LICENCES

BUREAUX A

61 St-Viateur

Tél. 688, Joliette

LICENCES D'AUTOS POUR 1940 maintenant en vente

TANCREDE PAGNUELO

Avocat C. R. — Avocat Conseil

L'Assomption, P. Q.

les noms de commerce "Black Leaf 40", neotine, etc.); c'est le traitement le plus rapide, le plus facile et le plus satisfaisant contre les poux. Il est très efficace, peut-être employé à toutes saisons de l'année, et dispense de la nécessité de traiter les volailles séparément.

Le soir, juste avant que les poules se perchent, on étale le sulfate de nicotine en une mince couche sur le dessus des perchoirs. Il faut veiller à ce que toutes les poules montent sur les perchoirs et qu'il y ait une ventilation raisonnable venant du devant du poulailler, sans courants d'air excessifs. La chaleur engendrée par les oiseaux fait dégager des vapeurs du sulfate de nicotine et ces vapeurs pénètrent dans le plumage et tuent les poux. On répète ce traitement au bout de dix jours environ pour tuer les poux qui auraient pu éclore dans l'intervalle entre les deux traitements. On répète encore si cela est nécessaire.

La mite rouge, qui est en réalité grise avant de se gorger de sang, est un petit insecte qui suce le sang et qui est aussi très répandu dans les poulaillers. Elle diffère du pou par le fait qu'elle habite les fentes, les fissures, les nids, la paille, etc., et les traitements employés contre les poux sont sans effet sur elle. Les mites attaquent généralement les oiseaux le soir et elles se retirent dans leurs refuges après s'être gorgées de sang. Elles se multiplient très rapidement pendant les chaleurs. Lorsqu'elles sont très nombreuses, les poules maigrissent, cessent de profiter, et ne pondent plus que très peu.

Comme les mites se plaisent surtout dans les poulaillers sales et sombres, la première chose à faire est de corriger ces conditions. On enlèvera d'abord les oiseaux pour les mettre dans un autre poulailler. On enlèvera ensuite toutes les fientes, la litière, la paille des nids, etc., et on grattera, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement propres, les planchers, les perchoirs, les planches de fientes et les nids; on aura soin de brûler tout ce que l'on a enlevé par ce grattage. Ensuite on pulvérisera énergiquement ou on recuera avec une forte solution désinfectante tout l'intérieur du poulailler et tous les meubles qui s'y trouvent, en veillant bien à ce que la solution employée pénétre

AVIS

AUX ELEVEURS DE RENARDS

LA RENARDIERE ST-BARTHELEMY ENRG.

vendra à l'encan, le 15 janvier, à 10 hres a. m., tout ce qui reste de son matériel; à savoir:

677 pds de clôture de garde, broche de 12 pds de hauteur.

1 moulin Cole d'une force, hache viande et broyeur d'os.

1 bâtiment 15x15, glacière, une tour d'observation, 4 enclos de 40 pieds, etc... etc...

Pour plus amples renseignements, s'adresser à:

M. ART. VALOIS, prés. St-Barthélemy, Tél. 3

CANADIEN NATIONAL

Excursions

ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE A

MONTREAL — 95c

QUEBEC — \$3.25

SAMEDI, 13 JANVIER, par tous les trains.

DIMANCHE, 14 JANVIER, les trains du matin (où ils circulent)

RETOUR jusqu'à LUNDI, 15 JANVIER, par tous les trains

Tarifs réduits de destinations intermédiaires.

Véhicules ordinaires. — Renseignements de A. ROY, agent. Tél. 115

La Banque Provinciale du Canada

EST HEUREUSE D'OFFRIR A LA POPULATION DE JOLIETTE ET DE TOUT LE COMTE, A L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNEE.

Les vœux les meilleurs et les plus sincères pour 1940

ELLE REMERCIE SES FIDELES CLIENTS ET TIENT A ASSURER TOUS CEUX QUI VOUDRONT BIEN AVOIR RECOURS A SES SERVICES, QU'ILS TROUVERONT CHEZ ELLE, AVEC LE DESIR DE LEUR ETRE UTILE, L'ACCUEIL LE PLUS EMPRESSE ET LE MEILLEUR.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Monsieur J.-E. Casavant

Gérant local.

NOUVELLES DE L'ASSOMPTION

La famille Donat Brousseau, de St-Paul l'Érmitte, était, ces jours derniers, chez M. François Desnoyers.

Le R. Père Jacques Desmarais, Père Blanc d'Arques, était, pour le Jour de l'An, chez ses frères, MM. Desmarais.

M. Gérard Brazeau et sa sœur Bernadette, prenaient le dîner à Montréal, chez M. Beaudoin.

M. Georges DesRoches, M. et Mme Jean Geoffrion, recevaient, le 1er janvier, la visite de M. Armand DesRoches et Mme Eugène Tangway, et M. Roger Tangway.

Mlle Claire Bleau, garde malade à l'Hôpital Notre-Dame, rendit visite à ses parents.

M. l'abbé Ulric Parthenais, vicaire à Montréal, de passage chez son père, M. Jos. Parthenais.

La famille de M. Stanislas Marsolais, se rendit, à l'occasion du Nouvel An, chez des parents, à St-Paul l'Érmitte.

À l'occasion du Nouvel An, il y eut beaucoup de déplacements:

M. Léon-Geo. Gadoury, passa quelques jours des fêtes dans sa famille à Ste-Élisabeth.

La famille Th. Villeneuve se rendit pour la Journée du Jour de l'An à Lavaltrie, chez des parents.

M. Arthur White se rendit à Montréal, ces jours derniers, en visite chez des parents.

M. B. Morin, soldat, passa quelques jours dans sa famille.

La famille J.-E. Meunier, marchand-tailleur, se rendit, à l'occasion du Jour de l'An, à Montréal, chez des parents.

La famille Donat Brousseau, de St-Paul l'Érmitte, était de passage chez M. François Desnoyers, à l'Assomption.

M. G. Legeault de Montréal, remplaça M. A. Therrien, parti en vacances, à la Banque.

Ces jours derniers, Mlle Jacqueline Boucher, de l'Épiphanie, était de passage dans notre ville.

M. l'abbé Forest, vicaire à Ste-Marguerite Marie, chez sa mère.

Le frage fait par Mlle Rita Cormier, fut gagné par Mlle Jobin de la Providence. Elle gagna une magnifique couteillerie. Nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

M. et Mme H. Coiteux, de

Chicoutimi, en promenade chez ses parents, M. Stanislas Coiteux, échevin.

M. Ovide Pétel, Valdor, est en promenade chez son grand-père, M. Benjamin Cormier.

Mlle Rose-Hélène Vaillant, de Montréal, est en promenade chez ses parents, à l'occasion du Jour de l'An.

La famille Dr Jos. Latour recevait leurs enfants, à l'occasion du Jour de l'An.

M. et Mme Emille Dupras, de St-Henri de Mascoche, chez M. St-Jean.

M. J.-A. Labelle, barbier du Blvd Ange-Gardien, souhaite à tous ses clients, une Bonne et Heureuse Année.

M. et Mme Jos. Lamarche, de Répigny, rendirent visite aux familles de M. et Mme Stanislas Marsolais et Mme Vve A. Berné et M. et Mme Henri Latulippe.

M. Therrien, caissier de la Banque Canadienne Nationale, est revenu de ses vacances.

M. Hervé McGown, de Montréal, de passage chez des amis de l'Assomption.

Mlle Louise Montclair et Mlle Antoinette Lavolette de Québec, chez des parents et amis.

M. H. Labbé, de la Beauce, chez lui, pour quelques jours.

La famille Louis-Marie Beau-rivage, de Trois-Rivières, en promenade chez des parents.

Nos Religieuses des trois maisons recevaient, à l'occasion du Jour de l'An, leurs parents et amis.

Les RR. Frères de St-Gabriel, professeurs à l'École St-Louis, vendent actuellement leur Almanach. A nous de les encourager.

A la veille du Jour de l'An, la famille de M. et Mme Lucien Cloutier donnait une grande veillée d'amis.

Le tirage d'un train électrique offert par la maison Paucé & Fils, fut gagné par Mlle Cartier, de notre ville. Nos félicitations.

M. Alphonse Lapointe et ses enfants, organisèrent à l'occasion du Jour de l'An, une grande soirée, à l'occasion du départ de leur fils, Mathias, du Régiment Maison-neuve, pour l'Angleterre.

Fiançailles: —

Ces jours derniers, avaient lieu les fiançailles de M. Gérard Brazeau, avec Mlle Ida Blais, de Montréal.

De M. Régis Mathieu avec Mlle Violette Rho, de notre ville.

Mariage: —

Le 2 janvier, M. Roger-Godin Goulet, N.P., fils de M. et Mme Chs-Arthur Goulet, de Montréal, unissait sa destinée avec Mlle Florence Landry, fille de M. et Mme E. Landry, de l'Assomption. Le mariage fut célébré le 2 janvier, dans la plus stricte intimité, par M. Beaudoin. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès: —

Ces jours derniers, M. Joseph Dupuis et sa famille avaient la douleur de perdre une fille du nom de Denise, âgée de 4 ans. L'office des anges avait lieu samedi après-midi. Nos sympathies à la famille.

Samedi à la Providence, décédait Mlle Emille Lavolette. Le service eut lieu mardi matin, à la chapelle du Sacré-Coeur.

Au tableau d'honneur:

Pensionnat de l'Assomption. Srs Cong. de Notre-Dame.

10e année 97.5

Françoise Lemire 94.3

9e année

Liliane Cormier 83.9

Yvette Landry 83.9

8e année

Marie Lemire 93.5

Gracia Landreville 92.2

7e année

Bernadette Chevalier 96.

Olivette St-Roch 89.4

6e année

Marguerite Chevalier 82.8

Yvette Saint-Jean 82.8

5e année

Suzanne Dupont 89.3

Pauline Piette 90.2

4e année

Jeanne Chevalier 90.2

Julie Provost 89.3

3e année

Denise Lafortune —

Gisèle Chabot —

2e année

Réjane Dubé —

Pierrette Lagus —

1ère année

Rita Bleau —

Pierrette Saint-Roch —

— École Paroissiale. SS. Congr. gation Notre-Dame.

6e année

Constance Vadnais 85.

Rose-Aimée Hrisbois 81.

5e année

Georgette Longpré 86

Madeline Herxieux 83

4e année

Jeanne Longpré 86.3

Florida Germain 86.3

3e année

Thérèse Archambault 88.

Jeanne Petit 81.

2e année

Raymonde Vadnais 98.

Marie-Olive Latulippe 96

1ère année

Jeanne Fortin 95

Pierrette Corbel 94

— École St-Louis, Frères de St-Gabriel.

8e année

Lucien Parent 75

7e année

Guy Raymond 83

Gérard Bernier 79

6e année

Raymond Villeneuve 85

Geo.-Etienne Cartier 81

5e année

André Lemire 90

Marcel St-Jean 88

4e année

Charles Desmarais 78

Gilles Desmarais 72

3e année

Bernard Miron 97

André Saint-Jean 96

2e année

Bernard Desmarais 92

Cl. Loyer 89

1ère année

J.-M. Villeneuve 90

J.-J. Longpré 89

— Au prône, dimanche dernier, M. le vicaire nous donnait quelques notes concernant notre paroisse. Cette année, il y eut 65 baptêmes, 24 mariages, 56 décès, 21 nouvelles familles. La population de notre paroisse est de 2361 âmes, une augmentation de 81 sur l'an dernier.

Club de Hockey: —

La patinoire est ouverte depuis quelques jours. Les trois clubs sont organisés. Ces clubs aimeront à rencontrer des bons clubs étrangers. Pour informations, s'adresser à M. Arthur Parent, organisateur.

Tirage: —

Le tirage d'un coffre en cèdre pour habit se continue encore. Le succès semble couronner les efforts des personnes dévouées. L'occasion se présentant, je suis heureux de vous donner une bien petite idée du dévouement des RR. SS. de la Providence. Depuis toujours, elles travaillent avec un dévouement extraordinaire auprès de nos orphelins - vieux et vieilles - ainsi que pour nos pauvres familles.

En 1870, M. le curé Dorval songea à doter sa paroisse d'une institution où les pauvres trouveraient asile, ainsi que les malades et les orphelins. Le résultat de ses efforts et de ses épargnes fut la fondation de l'Hospice Notre-Dame. Le projet de cet établissement étant définitivement réglé avec l'autorité diocésaine, la Communauté des Sœurs de la Providence et M. le curé Dorval, qui avait acquis la résidence du sieur Leroux pour y placer le berceau de cette institution de charité, trois religieuses furent envoyées par la fondatrice des Sœurs de la Providence, Mère Gamelin, pour en prendre charge. Depuis lors, la maison des pauvres et des vieillards s'est considérablement agrandie, à deux reprises: en 1890 et en 1895, on a dû ajouter des constructions nouvelles. La chapelle du Sacré-Coeur attenante à l'établissement a été érigée en 1899. Une vingtaine de religieuses se dévouent actuellement auprès des personnes de leur maison. A nous de reconnaître leur dévouement en nous montrant généreux à leurs oeuvres.

EXTRAITS DU REGLEMENT CONCERNANT LA DISTRIBUTION DES SECOURS DIRECTS

Dans la Cité de Joliette

Le Conseil de la Cité de Joliette décreta ce qui suit, savoir:

Art. 1 — Nomination de la Commission

La Commission du chômage de la Cité de Joliette a été nommée par la résolution du Conseil de la Cité de Joliette, portant le numéro un (1) à la séance du 11 décembre 1939 pour prendre charge de la distribution des secours directs, et de toutes questions concernant cette distribution.

Art. 2 — Devoirs et attributions

Les administrateurs de la Commission du chômage ont pour devoir de sauvegarder les intérêts des contribuables et des nécessiteux, tout en observant les lois Fédérales et Provinciales et les règlements et instructions provinciales et municipales en ce qui concerne les secours directs.

Chaque chef de famille demandant à être inscrit sur la liste des nécessiteux ou demandant de l'emploi, devra voir à ce que son nom soit donné au bureau de la dite Commission où une filière sera tenue donnant tous les détails requis concernant le secours ou le travail accompli, pour chaque cas distinctement.

Art. 3 — Ce que permet la loi de l'aide aux nécessiteux

Le secours direct ou l'Aide aux nécessiteux n'est, sous un autre nom, que la charité chrétienne pratiquée dans notre Province depuis les premiers temps de notre histoire. Mais sous la présente entente, ce secours doit être distribué aux seules personnes reconnues comme nécessiteuses. Cette loi s'applique à toute municipalité qui se voit dans la stricte obligation de fournir aux personnes réellement nécessiteuses la nourriture, le vêtement, le combustible et dans certains cas, l'abri ou l'équivalent en argent.

LE TOUT EN QUANTITE SUFFISANTE POUR EMPECHER UNE TROP GRANDE MISERE.

Art. 4 — Travail à exiger en retour du secours

En retour du secours donné aux nécessiteux, la municipalité exigera de ses derniers de l'emploi dans une entreprise d'intérêt public quelconque.

Le but de la loi étant bien compris, il devient évident que la question de l'allégeance politique ou de la croyance religieuse d'un nécessiteux ne doit pour aucune considération, être soulevée et que le patronage ne devra intervenir en aucune façon.

Art. 5 — La loi de l'aide aux nécessiteux

(a) Sera considéré comme personne nécessiteuse pouvant bénéficier du secours direct, tout chef de famille capable de travailler mais dans l'impossibilité de se trouver un emploi, ayant épuisé toutes ses ressources et étant incapable de se procurer de l'aide de ses parents en ligne directe, lorsque ses parents sont dans une position financière précaire.

(b) Aura aussi droit au secours, toute personne seule se trouvant dans les mêmes circonstances que les chefs de famille mentionnés ci-dessus. Toutefois, les personnes résidant ou pouvant résider sous le toit familial ne seront pas considérées comme personnes seules. Cependant, ceux qui résident avec leurs parents, en ligne directe, qui ne bénéficient du secours, ont eux-mêmes, droit à ce secours comme faisant partie de la famille.

(c) Ne sont pas comprises dans cette catégorie les personnes incapables de travailler à cause de leur âge ou de leur infirmité, les cas relevant de l'Assistance Municipale ou de l'Assistance privée, les Mères Nécessiteuses et les Vieillards à la pension.

Art. 6 — Les restrictions de la loi

Le paiement des comptes d'électricité sera exigé des chômeurs nécessiteux au même titre que de tout autre client de la municipalité.

Art. 7 — Eligibles au secours

Toute personne en santé, capable de travailler, mais dans l'impossibilité de trouver de l'ouvrage à droit au secours direct, pourra qu'elle n'ait aucune ressource et que ses parents en ligne directe soient, eux aussi, dans l'impossibilité de lui aider.

Art. 8 — Résidence

Pour obtenir l'assistance de la Commission du Chômage le requérant devra avoir résidé dans la Cité de Joliette depuis au moins 3 ans.

Art. 9 — Enregistrement

Toute personne possédant les qualifications requises et désirant recevoir une allocation de secours doit se présenter au bureau du Directeur du Chômage. Le Directeur remplira la première formule de Demande de Secours. Sa déclaration est ensuite assemblée. Il doit être enregistré, s'il loue des chambres, reçoit une pension, soit d'un gouvernement, d'une compagnie ou d'un parent, ou garde des pensionnaires, enfin déclarer tout revenu, gain ou perception d'argent de quelque provenance que ce soit.

Sous le plus court délai possible, un inspecteur ira chez le requérant qui devra éviter toute absence et attendre la visite de cet employé. Tous les dépendants du requérant devront aussi être à la maison. L'inspecteur est, au meilleur de notre connaissance, un homme intègre, cherchant l'intérêt du requérant tout en faisant son devoir. Sa responsabilité est grande. Son rapport servira de base aux évaluateurs de la Commission qui déclarent l'acceptation ou le refus des Demandes de Secours.

Le requérant doit apporter une lettre de son dernier employeur attestant la date à laquelle il a terminé son travail. S'il ne peut avoir cette lettre, il signera une attestation à cet effet.

Un avis sera envoyé au requérant l'informant que son cas est accepté ou refusé; et si accepté, on lui indiquera le jour et la date de la première distribution.

Art. 10 — Honnêteté et franchise dans les déclarations

L'honnêteté et la franchise des chômeurs nécessiteux aideront à obtenir rapidement du secours. Par contre, la Commission est maintenant en mesure de découvrir les fraudes et les coupables peuvent difficilement échapper à la vigilance de son personnel.

Art. 11 — Parjure et fausses représentations.

Des arrestations seront opérées pour obtention d'allocation de secours ou d'abri sous de fausses représentations. La Commission ne désire en aucune façon priver les nécessiteux, mais elle veut, par tous les moyens que la loi met à sa disposition, empêcher les abus.

Art. 12 — Argent en banque ou prêt.

Tout argent en banque ou prêt ou toutes ressources de quelque provenance qu'elles soient doivent être épuisées avant d'obtenir du secours.

Art. 13 — En cas de maladie

Advenant le cas où un secouru est incapable, pour cause de maladie, de se rendre au bureau de distribution pour percevoir son chèque de secours, il devra en faire avis immédiatement le Directeur du Chômage et signer une procuration, de préférence en faveur de son épouse, l'autorisant à retirer son allocation. La Commission se réserve le droit d'exiger un certificat d'un médecin qu'elle désignera.

Art. 14 — En cas de décès

Le Directeur devra être averti immédiatement.

Art. 15 — Cas des veuves

Lorsqu'une veuve, capable de travailler, fera une demande de secours, elle sera tenue de fournir un certificat attestant que son mari est décédé.

Les cas de Mères Nécessiteuses ne seront pas considérés comme cas de secours directs; ils tombent sous le coût de la Loi des Mères Nécessiteuses.

Art. 16 — Familles qui se sont absentes de la Cité de Joliette

Les familles demeurant à Joliette qui ont été forcées par les circonstances à aller s'établir ailleurs parce que le père ou les enfants ont trouvé un emploi temporaire et qui par suite du manque de travail, ont dû revenir à Joliette n'ont pas perdu leur titre de citoyen. Si les municipalités intéressées refusent de les secourir, la Commission les accepte comme ayant droit au secours, chaque cas étant étudié au mérite, à la condition que leur absence ne dépasse pas deux ans.

Art. 17 — Refus de travailler

Tout chômeur nécessiteux à qui il est offert de l'ouvrage soit au service de la Cité ou tout autre employeur, et qui refusera de travailler, verra son nom rayé de la liste des secours.

Art. 18 — Liste des employeurs

Dans l'intérêt de la justice pour les contribuables, le Conseil demandera la coopération de tous les employeurs. Cette coopération serait très efficace si les employeurs venaient bien fournir à la Commission sur demande de sa part, la liste de leurs employés avec le salaire hebdomadaire de chacun.

Art. 20 — Nouveau-né

Le chef nécessiteux qui désire obtenir du secours pour un enfant nouveau-né doit fournir au Directeur un certificat de naissance.

Art. 21 — Enfants en pension

La Commission du Chômage n'accordera pas de secours aux célibataires garçons ou filles de tout âge, ne demeurant pas avec leurs parents, en ligne directe, à moins de raisons graves préalablement exposées avec clarté et précision, à la satisfaction des officiers de la Commission.

Art. 22 — Chambres et pensionnaires

Lorsqu'un chômeur secouru à un ou plusieurs chambres, il lui est accordé 50% du revenu hebdomadaire (minimum \$3.00) afin de compenser pour le travail que nécessite l'entretien de ses chambres, etc. La balance doit être appliquée en déduction du montant de secours auquel ce chômeur a droit.

Art. 23 — Gaspiillage de secours

Si le mari gaspille à boire ou autre, son allocation de secours le Directeur doit être averti immédiatement; il verra alors à obtenir la signature de l'épouse, il prendra celle d'une autre personne. Cette procuration sera appuyée par une déclaration signée par l'enquêteur et le Directeur, sans toutefois exiger la signature du chef au nom duquel l'enregistrement se fait.

Art. 24 — Revenus des bénéficiaires ou des enfants

(a) La Commission encourage fortement tous les chômeurs nécessiteux à se procurer du travail, et de la sorte à se aider, à dégoûter, conjointement avec les représentants du

gouvernement, que pour tout chef de famille, épouse ou dépendants travaillant, il sera déduit de l'allocation de secours un montant égal à 50% de son revenu, avec un minimum pour le premier au travail de \$3.00 par semaine, ou un montant global de \$5.00 pour toutes les personnes qui auront un revenu.

(b) Une famille dont les gains et revenus réunis excèdent le montant de l'échelle d'allocation de 50% n'aura pas droit au secours.

(b) Lorsque le requérant a des enfants ne demeurant pas avec lui et que ceux-ci ont quelque revenu, ils doivent, en vertu de la loi, pourvoir à l'entretien de leur père et mère, grand-père et grand-mère, et l'on réduit la ration en conséquence, que ces enfants soient mariés ou non. (Voir code Civil, Art. 165 et suivants). Cependant, il est tenu compte des revenus et obligations de ces enfants.

Art. 25 — Enquêtes — Cas frauduleux

Tout contribuable de la Cité de Joliette doit comprendre qu'il paie de sa poche une part des secours directs. Par conséquent, le Directeur invite les citoyens à lui fournir des renseignements sur les cas frauduleux et ces renseignements seront considérés comme strictement confidentiels. Les dénonciations par lettres ou par téléphone sont prises en considération, étant donné que dans la plupart de ces cas, on constate qu'elles sont véridiques.

Art. 27 — Travailleurs rémunérés et secours

Tout travailleur rémunéré dont le salaire ou revenu suffit à son propre entretien et à celui de ses dépendants s'expose à être traduit devant les tribunaux s'il obtient du secours de la Commission. En outre, si plus tard il devient chômeur nécessiteux, il risque de n'être secouru qu'à l'expiration d'un délai fixé par la Commission, et cette période de compensation commencera à la date du nouvel enregistrement.

Art. 30 — Les réclamations de loyers

Chaque mois, le propriétaire habitant des chômeurs nécessiteux doit faire sa réclamation sur une formule officielle de la Commission du chômage. Le dernier délai est fixé au dix (10) du mois suivant. IL EST IMPORTANT, pour tout propriétaire, de s'assurer que son locataire ait accepté comme secouru ayant droit à l'allocation de la Commission. Le Directeur peut le renseigner à ce sujet.

Le loyer est payé, en prenant comme base le nombre de personnes d'une famille entière.

Si le secours est refusé au chômeur, le loyer n'est pas payé. La Commission n'est pas tenue d'en avertir le propriétaire.

Un avis d'éviction au locataire entraîne, pour le propriétaire la perte de toutes réclamations antérieures non payées pour le loyer de ce chômeur.

D'après la loi, la Commission ne peut payer le loyer pour un fils ou petite-fille, fille ou petite-fille, genre ou bru qui demeurent dans un logement appartenant à leur grand-père, ou grand-mère, ou beau-père, mère, ou belle-mère, c'est-à-dire aucun loyer n'est payé pour tout locataire chômeur étant parent en ligne directe avec le propriétaire.

Dans le cas de deux familles ou plus, secourues et habitant le même logis, la Commission du Chômage ne paie que le loyer de la famille la plus nombreuse ou de la famille dont le chef a signé le bail.

La Commission du Chômage paiera le loyer et le chauffage conjointement pour les deux familles ou plusieurs demeurant dans ce même logis.

Dans le cas de deux familles secourues habitant le même logis, les parentes en ligne directe, ces familles doivent être considérées comme une seule pour établir l'allocation de secours. Le secours direct sera accordé suivant le nombre des familles et qui ont droit au secours.

Si deux familles sont apparentées en ligne collatérale, par exemple: deux frères ou beaux-frères, ils ont droit à leur secours séparément mais le chauffage et le loyer ne seront accordés qu'à celui qui a signé le bail.

Art. 34 — Travail des locataires

Tout locataire secouru peut travailler pour son propriétaire pour le remboursement de l'excédent du loyer qui lui est dû, pourvu que le dit propriétaire certifie qu'il ne paie aucun salaire en argent au locataire, et que le montant retenu en déduction de la dette soit basé sur le taux des salaires payés dans la Cité de Joliette pour le genre de travail exécuté.

Art. 36 — Adoption

Le présent règlement a été adopté par le Conseil de la Cité de Joliette à sa séance spéciale, tenue le 27 décembre 1939.

(Signé): J.-B. Fontaine, Maire.

Camille Bonin, Sec.-trés.

100,000 livres

Nous avons en main actuellement 100,000 livres de for d'un demi à 6 pences usagé que nous avons en vente à prix très bas. Aussi faites de plomberie. F. RATELLE, 77, St-V.

527-J.n.o.—Sud

Tel. 475 77, St-V.

F. RATELLE

ferblantier-plombier

Agent des

PRODUITS DE PEINTURE ET VERNIS

Mont-Royal

GROS ET DÉTAIL

527-J.n.o.—Sud

MOULINS SINGER

mesdames, changez votre Profil de la forte allocation

en magasin à la plus complète. Si vous ne pouvez pas

visiter, téléphonez à

Léo Boyer, agent exclusif

106 St-Victor. Confiez-vous

à nos services. Satisfaction

garantie. 797-J.n.o.

Tel. 475 77, St-V.

F. RATELLE

Papier à Construire

Spécialité:

PAPIER FOUR SECOURS

ET TABAC

Agence de la fumée

"DONNACONA"

— Prix très bas

527-J.n.o.—Sud

PETITES ANNONCES

SALON DE COIFFURE — obtenez satisfaction en vous adressant au No 17 St-Jacques près de Lanauère pour tous services de tout genre. Téléphone par appointment à 268, chez l'Hayette. 5829—14déc.49.

BOIS DE CHAUFFAGE — bois de chauffage, sec, en bûches, un pied ou 3 pieds de long, se quantifiant à vendre, en détail. S'adresser par téléphone au No 501. 5830—14déc.-J.N.O.

PROTEGEZ vous CHEZ FRENETTE COURTIER EN ASSURANCES Feu, Vie, Accidents, etc. Représentants de Mutual Life of Canada Bureau: 29, St-Paul—Tél. Rés. 96, Mansau—Tél. Casier Postal: 68 Jol.

Tapis crochets DEMANDES

Nous achetons tous les crochets, quels que soient couleur, grandeur ou mesure. Nous payons les plus hauts prix du marché.

Magasin L. Coh 22, ST-PAUL, JOLIE

A VOTRE DISPOSITION Service de taxi en auto (snowmobile) pour toute distance et n'importe où. S'adresser à Georges Malo, 474 St-Jacques, Joliette, tél. 558. 5853—28déc.39.

— CHEZ —

Louis Desrochers & Vous trouverez tout ce que vous faut, pour construction, améliorations.

INSUL-BRIC pour lambris votre maison... PLANCHE ISOLANTE, INBOARD, TEN-TEST, GYFF, PAPIER BARDEAUX COUVERTURE, de toutes couleurs. VENEZ FAIRE votre affaire et vous aurez le meilleur prix. "Si c'est de la Ferron nous l'avons".

A QUI LA CHANCE? — beaux comptoirs pour magasins à étalage, set de salle à manger, 2 fournaux brûleur à l'huile; à se adresser à Georges Malo, 470 de Lanauère, Tél. 631. 5835—14déc.49.

Nouvelle Adresse Antoine Fortin Chiropraticien Diplômé de Palmer a maintenant son bureau

14a place Laval Téléphone: 61 Voisin du Magasin Union 5c à \$1.00.

AUX FORGERONS, BOUILLONNERIE — Nous offrons du charbon de forge très recommandé. S'adresser à Jean & Frère, tél. 830 W. Barthélemy, près des voies du Canadien National. 5864—28déc.49.

Tel. 475 77, St-V.

F. RATELLE

ferblantier-plombier

Agent des

PRODUITS DE PEINTURE ET VERNIS

Mont-Royal

GROS ET DÉTAIL

527-J.n.o

Qualité garantie THE SALADA

Prix du Marché BEURRE FRAIS No 1 Pasteurisé 27 1-4c

POULES VIVANTES A ROTIR (GRIS) A - 6 lbs et plus 16c B - 4 à 5 lbs 15c

CONSEILS DE CHAUFFAGE par Jean Sodois VOICI une suggestion utile si l'on veut élever la température rapidement

POULETS ABATTUS (Sélectionnés) Spécial - 6 lbs et plus 25c A - 6 lbs et plus 24c

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait) Spécial - 6 lbs et plus 26c A - 6 lbs et plus 25c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés) Spécial - 5 lbs et plus 21c A - 5 lbs et plus 20c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés) Spécial - 5 lbs et plus 21c A - 5 lbs et plus 20c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés) Spécial - 5 lbs et plus 21c A - 5 lbs et plus 20c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés) Spécial - 5 lbs et plus 21c A - 5 lbs et plus 20c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés) Spécial - 5 lbs et plus 21c A - 5 lbs et plus 20c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés) Spécial - 5 lbs et plus 21c A - 5 lbs et plus 20c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés) Spécial - 5 lbs et plus 21c A - 5 lbs et plus 20c

J.-CONRAD PERRAULT Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES

A LOUER Ancienne manufacture St-Georges, au Capreol

Dans l'assistance, on remarquait les Religieuses de Ste-Anne et leurs élèves, les frères de St-Gabriel

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathies dont voici la liste: Tributs floraux: - La Prévoyance

Grand-messes. - Un trentin fut offert par M. et Mme Ulric Munn

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Funérailles de M. Freddy Munn A SAINT-JACQUES Ces jours derniers, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles

Jean L'Espérance, familles Stanislas Simard, Emery Riopel, Wilfrid Gaudet, Dr et Mme R. Lacours, M. et Mme J.-A. Renaud, familles Wilfrid Pichette, Bourgeois, Théodore Morin, Municipalité de la paroisse

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1 Jean-Denis Ricard 78.5 Marcelle Mireault 74.8

Ruisseau St-Pierre Résultat des examens trimestriels à l'école No 1, dirigée par Mlle Laurence Houle.

ST-FELIX Dimanche dernier, le 24, les "Canadiens" de St-Félix de Valois, ont fait l'ouverture de leur patinoire, et ont reçu la visite du club de Ste-Elisabeth.

LAVIGNE, Ont. La paroisse de Lavigne vient de perdre une de ses plus estimées paroissiennes dans la personne de Mme Alcide Crépeau

ST-ALEXIS Résultat des examens de décembre, à l'école No 2, de notre paroisse.

ANTONIO BARRETTE, M.A.L. Noël Lépine 76.886 BARRETTE & LEPINE Courtiers en Assurances

ANTONIO BARRETTE, M.A.L. Noël Lépine 76.886 BARRETTE & LEPINE Courtiers en Assurances

ANTONIO BARRETTE, M.A.L. Noël Lépine 76.886 BARRETTE & LEPINE Courtiers en Assurances

ANTONIO BARRETTE, M.A.L. Noël Lépine 76.886 BARRETTE & LEPINE Courtiers en Assurances

ANTONIO BARRETTE, M.A.L. Noël Lépine 76.886 BARRETTE & LEPINE Courtiers en Assurances

MADAME... VOTRE MACHINE A COUDRE EST-ELLE DEPRETEUSE? SI OUI, TELEPHONEZ A 836 pour inspection gratuite.

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Madeline Perrault 87.1 Rita Perrault 81.6 Léo Robert 80.8 Claire Robert 80.1

Advertisement for DOW beer featuring two men in suits, one holding a glass of beer. Text: TU SAIS CERTAINEMENT CE QUE C'EST QUE DE LA BONNE BIÈRE-JEAN. EH OUI, MON VIEUX JE LES AI TOUTES ESSAYÉES ET JE REVIENS TOUJOURS À LA DOW - C'EST ELLE QUI A LE MEILLEUR GOÛT! LA BIÈRE DE BON GOÛT. Rafraîchissante... mûrie à point... pure et saine.

AVIS MME ALPHONSE COUTU Epouse de feu Alphonse Coutu, de St-Félix de Valois. Désire informer le public de St-Félix et de la région qu'elle continue d'exploiter, aux conditions antérieures, le commerce d'HOTELLERIE de son époux de même que le commerce d'ENTREPRISES FUNÉRAIRES.

Gagnez Primes ou Argent GRATIS: Montre ou le cadeau de votre choix parmi 150 bels des primes telles que Marmite, couteillerie set de table, set de toilette, nécessaire d'éco coliers, musique, canif, missel, projecteur, soie, broad cloth, tablier, etc.

J.-U. LEPINE Courtier en Assurances Garanties - Automobiles FEU - VIE - ACCIDENTS Bureau: 94, de Lanaudière, JOLIETTE

Pour enlever les mines Les dispositifs avec lesquels les dragueurs de mines extraient les miniers explosifs de leurs cachettes sous la surface de l'océan, furent révévés récemment.

FORD HOTELS Modèles à l'épreuve de feu. Location très favorable \$1.50 à \$2.50 Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos.

Charles-Edouard Ferland, C.R., M.P. Georges-Emile Lapalme, B.A., LL.B. FERLAND & LAPALME AVOCATS 78, Blvd Manseau, Joliette

Cadeaux pour toutes occasions de l'année...

LE PLUS GRAND CHOIX EN PARFUMS. ARTICLES DE TOILETTE, NECESSAIRES CUIRS ITALIENS ET BIBELOTERIE.

Faute d'espace suffisant pour en faire l'étalage au rez-de-chaussée, nous avons une installation permanente et plus complète de ces articles au premier étage.

OSCAR LANDRY

La pharmacie la mieux assortie du district

Tél. 228 et 229, 51, Notre-Dame

Chez nous et autour de nous

HOMME DEMANDE — Pour Territoire Rawleigh. Véritable opportunité pour homme qualifié. Ventes plus élevées cette année. Écrivez Rawleigh, Dépt. ML-513-O-A, Montréal, Canada.

A MONTREAL — Restaurant épicerie à vendre, bon centre, beaux locaux en arrière, ménage fait. Vendra à prix raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à 37 St-Louis, Joliette.

EN PROMENADE — Nous apprécions avec plaisir, la venue par nous de Mme Stanislas Leblanc (Florida Massicotte), accompagnée de sa fille Jeanne. Mme Leblanc, nouvellement établie à Québec, rend visite à sa mère, Mme Hormidas Massicotte. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

REMERCIEMENTS — Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour position obtenue par son entremise, avec promesse de publier. Un abonné 5919-11p.

Salon de Coiffure Joliette. Permanents de tous genres avec ou sans machine. ONDULATIONS à l'eau, Komol, papier, marcel. Coupe de cheveux, Shampoo, Traitement à l'huile. Bouquets de mariées, Couronnes mortuaires. A.M. POIRIER 14a PLACE LAVALTRIE

NAISSANCE A ST-PIERRE — A M. et Mme Raymond Gauthier (Kosane Jetté), le 27 décembre 1939, est né un fils qui fut baptisé le 29, à l'église St-Pierre, par M. l'abbé F. Lassalle, sous les noms de Joseph, Albini, Raymond, Parrain et marraine, M. Gaetan Gauthier et Mme Ernest Gauthier, oncle et grand-mère de l'enfant. Porteuse, garde E. Sylvestre.

L'ASSOMPTION. — La montre "Roamer" offerte par L'Étoile du Nord à ses lecteurs, a été tirée au sort le 31 décembre et M. Romulus Comtois, de St-Gabriel de Brandon en a été l'heureux gagnant. Nos félicitations à M. Comtois.

HEUREUX GAGNANT — M. Romulus Comtois de St-Gabriel de Brandon a été l'heureux gagnant de la montre "Roamer", offerte par L'Étoile du Nord à ses lecteurs. Le tirage eut lieu samedi dernier, le 30 décembre.

Baptêmes à la cathédrale

Le 1er janvier 1940, Joseph, Henri, Claude, fils de M. et Mme Donat St-Amour (Lucia Gaudet), Parrain et marraine, M. Alphonse St-Amour de Montréal et Mlle Germaine Grenier de Joliette.

Le 2 janvier 1940, Marie, Angèle, Andrée, fille de M. et Mme Emile Landreville (Marie-Rose Beauville), Parrain et marraine, M. Maurice Landreville, oncle de l'enfant et Mme J.A. Landreville, grand-mère de l'enfant.

Crabtree Mills. Résultat des notes de décembre à l'école No 3, dirigée par Mlle Marie-Paule Beaudoin.

ST-AMBROISE. A la fin de l'an 1939, la population de St-Ambroise de Kildare était de 1,450 âmes dont 265 familles.

Soumissions demandées. Le Couvoir Coopératif de L'Épiphanie recevra jusqu'au 15 janvier des soumissions pour l'engagement d'un opérateur.

MONTRE PERDUE — Montre bracelet pour dame "Lady May", en or, perdue l'après-midi du Jour de l'An, passant par les rues St-Antoine, de Lanaudière, St-Thomas et Piquet. Récompense généreuse à qui la rapportera à nos bureaux. 5927-11p.

LOGEMENT A LOUER — Logement de 5 pièces, chauffé, planchers en bois franc, réservoir à eau chaude, compteur électrique spécial très moderne. Possession immédiate. \$20.00 par mois. S'adresser au No 34 des Carrières ou à 10 l'Place Lavaltrie. 5987-11.

DEMANDE A ACHETER — On demande à acheter immédiatement une vache laitière velle. S'adresser à Florent Lafortune, téléphone 387 s 4, Ruiseau St-Pierre. 5938-11.

Examen scientifique de vos yeux. Troubles Musculaires corrigés, Strabisme, avec nos TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES. Ajustement de vos yeux artificiels. EMILE PREVOST Optométriste et Opticien 26, RUE ST-PAUL, JOLIETTE

LE HOCKEY A L'ARENA. La piètre tenue de Valois donne la victoire au Don Juan. UNE JOUTE TRES RAPIDE — BELLE ASSISTANCE.

(Par P. C.) N'est été la faiblesse inexplicable de notre gardien de buts Valois, et le manque de coopération d'un certain joueur de défense, notre équipe aurait probablement triomphé ou du moins annulé avec le Don Juan, la veille du jour de l'an. Nous avons perdu avec un score de 6 contre 3. L'assistance, qui était nombreuse, fut témoin d'une joute très rapide.

Propriété à vendre. Pour industrie, manufacture, entrepôts ou commerce d'automobile. 5000 PIEDS DE PLANCHER. Bon marché — Située rue Papineau, coin St-Charles — S'adresser à — Gérard Denis, avocat, 7 Manseau

STE-JULIENNE. DECES DE MME LS-ODILON BRISSETTE. Le 31 décembre 1939, après une longue maladie, est décédée chez son fils, M. le notaire J.A. Brissette, de Ste-Julienne, Marie-Louise Geoffroy, épouse de feu Ls-Odilon Brissette.

ST-GABRIEL DE BRANDON. Heureux gagnant: — Nous félicitons chaleureusement notre concitoyen M. Romulus Comtois de St-Gabriel, qui le sort a favorisé le 30 décembre dernier, lors du tirage de la montre "Roamer" offerte par L'Étoile du Nord, à ses lecteurs.

ST-ESPRIT. STATISTIQUES: — Population: Il y a à St-Esprit 310 familles et une population totale de 1642 habitants (rapport de la dernière visite de paroisse). En 1939, il y a eu à St-Esprit: 30 naissances, 20 décès et 11 mariages.

CUSSON & MICHAUD FANTAISISTES. que nous verrons évoluer ce soir à l'Aréna durant la représentation de "ICE REVUE 1940".

À l'Hôtel de Ville à Montréal peuse quelques jours au Château Bellevue. M. Roland Masse, étudiant à l'Université d'Ottawa, passe le temps des fêtes à St-Gabriel, au Château Bellevue, chez ses grands-parents, M. et Mme Georges Goulin.

M. et Mme Hildège Desrochers (née Annette Lambert), une fille baptisée Marie, Lise, Marcelle, Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Lambert, Porteuse, Mme Henri Goyette. Nos félicitations à M. et Mme Desrochers.

Le club de St-Gabriel est sorti vainqueur par le score de 9 à 6. Le club de St-Gabriel lance un défi à tout club voulant le rencontrer. Pour toute communication, téléphoner à M. Julien Desrochers, Hôtel Commercial.

1ère période: DJ—Farand (Bonneau) 12.05 Puniton: Lacombe. 2e période: J—Gagnon (Lévesque-McCormack) 7.38 DJ—Bouchard (St-Arnaud) 8.18 DJ—Bonneau (Proulx) 12.29 Puniton: Bonin.

3e période: DJ—Lecavaller M. (Lecavaller R-Booth) 4.07 J—Gauthier (Taylor-Hébert) 5.14 DJ—St-Arnaud 6.28 DJ—Booth (Lecavaller R-Lecavaller M.) 10.20 J—McCormack (Lévesque) 19.50 Punitons: Boisvert, Tremblay, McCormack, Marin.

Résolution de condoléances. Municipalité de la paroisse de St-Julienne. A une session spéciale du Conseil municipal de la paroisse de St-Julienne, Co. de Montréal, tenue le 3 janvier 1940 et à laquelle il y avait quorum, il a été proposé par le conseiller Chs-Edouard Lamarche, secondé par le conseiller Emile Ethier, que:

ST-ESPRIT. Succès scolaires: — Ecole No 11, 1ère classe dirigée par Mlle Juliette Lebois. Excellence des classes: 6ème année: Rolande Allard; 5ème année (1ère div.): Thérèse Charbonneau; 5ème année (2ème div.): Lorraine Raymond; 4ème année: Lucienne Aumont; 3ème année: Irénée Aumont.

ACTIVITES SPORTIVES: — Liste des joueurs faisant partie des clubs de hockey. Club d'Étoiles qui jouera les parties avec les clubs de clubs. Gardien de buts: Claude Latendresse.

DEPLACEMENTS: — A St-Esprit, à l'occasion du Jour de l'An: M. et Mme Gaspard Gour et leur fille Yolande, de Montréal; Mlle Desneiges et Angéline Leblanc; M. et Mme Albert L'Espérance, de Ste-Sophie; Mlle Hélène et M. Emard Perreault, de L'Assomption.

Le commandant Robert Bourassa, du Malouineau, prend des malles du porte-drapeau l'Étendard aux couleurs du roi qui fut présenté, de même que le propre drapeau du régiment, aux pères de St-Sulpice en l'église Notre-Dame où ils seront gardés pour la durée de la guerre. À droite, le capitaine Alexandre Dugas, adjudant du régiment.

Gin de Kuyper. RECETTE ORIGINALE DE LA PONCE. Le jus d'un citron • Eau bien chaude • Sucre au goût • Un peu de moutarde • Deux doigts de GIN DE KUYPER. 40 onces 26 onces 10 onces. \$3.45 \$2.40 \$1.05. JOHN DE KUYPER & SON, 214, rue St-Jacques, Montréal, Québec, fondé en 1878.

M. Benoît Desroches, eocl., M. J.-Paul Leblanc, de L'Assomption, Mlle Cécile Lemire, de St-Roch, M. et Mme Roger Wolfe, de St-Julienne, M. et Mme Stanislas Pichette, de Ste-Julienne, M. L.-J. Gadoury, de Joliette, Mme Armand Richard, M. Julien et Mlle Claire et Lucienne Richard, de St-Jacques, chez des parents.

M. et Mme Raoul Pelletier, à Ste-Anne des Plaines le Premier de l'An. Mlle Claire Henri de passage chez Mlle G. Grégoire, la semaine dernière.

ST-ESPRIT 6 - JOLIETTE, 1. Le 31 décembre, le Saint-Esprit veul finir l'année par une victoire. Attendus, nos voisins de Rawdon déclinent l'invitation à la dernière minute. L'initiative des organisateurs n'est pas abattue pour cela.

DEPLACEMENTS: — A St-Esprit, à l'occasion du Jour de l'An: M. et Mme Gaspard Gour et leur fille Yolande, de Montréal; Mlle Desneiges et Angéline Leblanc; M. et Mme Albert L'Espérance, de Ste-Sophie; Mlle Hélène et M. Emard Perreault, de L'Assomption.

M. et Mme Pierre Brouillet, de Montréal, M. Gérard Brouillet, M. le Dr et Mme Fernand Perreault, de Montréal, Mlle Yvonne Grégoire, chez des parents.

M. et Mme Lucien Hébert, B.A.O. et Madame Hébert chez M. et Mme Raphaël Charbonneau.

Mme J. Laviolette chez sa fille, Mme C. Vézina.

M. Armand Lesage, de Montréal, M. le Dr et Mlle Marsolais, de Montréal, M. Gaetan Daniel, chez des parents.

MARLEY GANES, MARTIN BARRY, RAY GENTLETT. Le commandant Robert Bourassa, du Malouineau, prend des malles du porte-drapeau l'Étendard aux couleurs du roi qui fut présenté, de même que le propre drapeau du régiment, aux pères de St-Sulpice en l'église Notre-Dame où ils seront gardés pour la durée de la guerre. À droite, le capitaine Alexandre Dugas, adjudant du régiment.

Envie et jalousie. Une personne est froissée dans sa vanité: c'est un peu délicat à avouer, alors on dit que c'est le cœur qui est blessé. C'est plus noble et plus distingué, et le public se paie assez souvent de cette monnaie; il est vrai qu'il l'accepte ordinairement sans y croire.

Dieu me garde de mes amis... "Dieu me garde de mes amis, je me garderais (ou je me charge) de mes ennemis". Ce précepte n'est pas nouveau, car on lit dans l'Écclésiaste: "Séparez-vous de vos ennemis et gardez-vous de vos amis".

Dieu me garde de mes amis... On peut, en effet, se garantir d'un ennemi dont on se méfie, mais on ne le peut pas d'un ami, car on ne s'en méfie pas, alors qu'il peut vous trahir vilement et vous nuire grandement tout en pensant

Il en est du bonheur comme des montres; les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins. (Chamfort)

M. Charles Trudel et sa famille à St-Roch.

M. et Mme Raoul Pelletier, à Ste-Anne des Plaines le Premier de l'An.

M. et Mme Raoul Pelletier, à Ste-Anne des Plaines le Premier de l'An.

M. et Mme Raoul Pelletier, à Ste-Anne des Plaines le Premier de l'An.

M. et Mme Raoul Pelletier, à Ste-Anne des Plaines le Premier de l'An.

M. et Mme Raoul Pelletier, à Ste-Anne des Plaines le Premier de l'An.